



## **La préfecture de police interdit le rassemblement intersyndical parisien du jeudi 16 mars !**

La préfecture de police de Paris a interdit hier mercredi 15 mars le rassemblement parisien contre la réforme des retraites prévu à Concorde ce jeudi 16 mars, jour de vote de la réforme. Ce rassemblement avait pourtant été déposé dans les formes par Solidaires Paris dès lundi, et regroupait l'intersyndicale parisienne. Jeudi matin à 9h, Solidaires Paris attend encore le résultat de son recours devant le tribunal administratif pour faire annuler ce refus.

Nous dénonçons vivement ces manœuvres autoritaires. A l'heure où le destin de la réforme ne tient qu'à un fil, le gouvernement abuse de son pouvoir de la manière la plus grossière qui soit, pour empêcher l'expression de colère des travailleuses et travailleurs franciliens. Mais nous ne sommes pas dupes ! Se dévoile ainsi une nouvelle fois la fébrilité d'un pouvoir sans légitimité démocratique pour une réforme largement rejetée par la population.

**Nous appelons le monde du travail à se mettre en grève aujourd'hui, à sortir dans la rue exprimer son opposition et à rejoindre les actions de blocage contre cette réforme injuste, brutale, injustifiée !**